



REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Du mercredi 16 mai 2018**

**I. Ouverture de la séance à 18h30**

Nombre de Conseillers en exercice : 28

**Etaient présents :**

M. DESANGLOIS – Mme MEZRAR – M. LEGUILLON – Mme ACHOURI – M. GRAVIGNY – M. BUTTARD –  
Mme LOISEAU – Mme LEMONNIER HAQUET – Mme DESANGLOIS – M. PARMENTIER – M. DEFROMERIE –  
Mme VANDEL – M. BIGOT – Mme SEMIEM – Mme LEPRON – Mme BENASSI – Mme BARRIERE – Mme  
QUOD-MAUGER – M. BAULT – M. CERNEA

**Absents ayant donné pouvoir :**

*M. GRISEL à M. DESANGLOIS*  
*Mme BAULT à M. LEGUILLON*  
*M. BULARD à Mme LEPRON*  
*M. GONZALES à M. PARMENTIER*  
*Mme MARQUIS à Mme LEMONNIER-HAQUET*  
*M. ANSERMET à M. DEFROMERIE*  
*Mme XAVIER à Mme VANDEL*

**Absent :** M. DIATTA

**II. Contrôle du quorum**

**III. Contrôle des délégations de vote**

- ✓ *M. GRISEL donne pouvoir à M. DESANGLOIS*
- ✓ *Mme BAULT donne pouvoir à M. LEGUILLON*
- ✓ *M. BULARD donne pouvoir à Mme LEPRON*
- ✓ *M. GONZALES donne pouvoir à M. PARMENTIER*
- ✓ *Mme MARQUIS donne pouvoir à Mme LEMONNIER-HAQUET*
- ✓ *M. ANSERMET donne pouvoir à M. DEFROMERIE*
- ✓ *Mme XAVIER donne pouvoir à Mme VANDEL*

Présents : 20

Pouvoirs : 7

Absent : 1

Votants : 27

#### **IV. Désignation du secrétaire de séance**

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. M. GRAVIGNY est désigné pour remplir cette fonction.

#### **Commande publique 1.1 marchés publics 1.1.1 travaux**

• 2018-05-33 : Attribution de marchés publics portant sur l'entretien des bâtiments communaux de la Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf.

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

**Article 1** : d'attribuer chacun des 4 lots aux entreprises citées ci-dessus

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes aux marchés publics cités ci-dessus et les rendre ainsi exécutoires.

#### **Commande publique 1.1 marchés publics 1.1.1 travaux**

• 2018-05-34 : Attribution de marchés publics portant sur des travaux de rénovation thermique de l'équipement sportif A. Calmat et D. Montier

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

**Article 1** : d'attribuer chacun des lots aux entreprises citées ci-dessus

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes aux marchés publics cités ci-dessus et de les rendre ainsi exécutoires.

#### **Commandes publique – 1.1. Marché Publics – 1.1.3 services**

• 2018-05-35 : Convention de groupement de commande pour la passation d'un marché relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage en matière d'assurances

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

**Article 1** : D'accepter que la ville de Petit-Quevilly soit coordonnateur du groupement de commande portant sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage en matière d'assurance.

**Article 2** : De prendre acte de l'intégration au groupement de la Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf.

**Article 3** : D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention et toutes pièces constitutives du marché à intervenir.

### **Commande publique 1.1 marchés publics 1.1.3 Services**

- 2018-05-36 : Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le marché de service d'insertion et de qualifications professionnelles.

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

**Article 1** : d'autoriser Monsieur le Maire à souscrire ce marché.

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes au marché d'insertion professionnelle cité ci-dessus.

### **Fonction publique 4.1 personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T. 4.1.1 création transformation suppression de postes**

- 2018-05-37 : Modification du tableau des effectifs

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

**Article 1** : d'autoriser Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs comme indiqué ci-dessus.

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Maire à prendre et à signer les arrêtés y afférents.

### **Fonction publique 4.1 personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T.4.1.8 autres**

- 2018-05-38 : Création d'un comité technique unique

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

**Article 1** : D'autoriser Monsieur Le Maire à créer un comité technique unique compétent pour les agents de la collectivité et du Centre Communal d'Action Sociale.

**Article 2** : Décider que ce comité technique sera placé auprès de la Ville.

### **Fonction publique 4.1 personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T.4.1.8 autres**

- 2018-05-39 : Comité technique commun, nombre de représentants de la collectivité

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

**Article 1** : D'autoriser Monsieur Le Maire à fixer le nombre de représentants titulaires du personnel à 5 et en nombre égal le nombre de représentants suppléants.

**Article 2** : D'autoriser Monsieur Le Maire à maintenir le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants, soit 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.

**Article 3** : D'autoriser Monsieur le Maire à acter le recueil de l'avis des représentants de la collectivité.

### **Fonction publique 4.2 personnels contractuels 4.2.1 recrutement**

- 2018-05-40 : Vacation pour les animateurs chargés d'accompagner les enfants en camps

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Nadia MEZRAR, Adjointe au Maire en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

**Article 1** : D'autoriser le Maire à recruter les animateurs vacataires comme il est précisé dans le tableau ci-dessus et à signer les contrats correspondants aux rémunérations ci-dessus énoncées

**Article 2** : D'autoriser Monsieur le Maire à prendre et à signer les contrats y afférent et à créer les postes.

### **Fonction publique 4.2 personnels contractuels 4.2.1 recrutement**

- 2018-05-41 : Recrutement d'agents contractuels aux services techniques

La loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

L'alinéa 1 de l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifié relative à la fonction publique territoriale autorise le recrutement d'agents non titulaires pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité,

Le décret 2006-169 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux et notamment l'article 2 pour la rémunération,

L'avis favorable de la commission générale du 23 avril 2018,

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

**Article 1** : D'autoriser Monsieur le Maire à recruter trois adjoints techniques territoriaux dont deux du 2 mai 2018 au 3 août 2018 et un du 4 juin 2018 au 31 août 2018,

**Article 2** : D'autoriser Monsieur le Maire à créer les emplois non permanents correspondants

**Article 3** : D'autoriser la rémunération sur la base de l'indice brut 347 auquel s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur pour les adjoints techniques territoriaux.

**Article 4** : D'autoriser Monsieur le Maire à prendre et à signer les contrats y afférent.

### **Autres domaines de compétences 9.1 autres domaines de compétence des communes 9.1.5 divers**

- 2018-05-42 : Convention de mise à disposition de la plateforme de télétransmission du Département de Seine Maritime

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

**Article 1** : d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 de la convention de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

## **Finances locales 7.5 Subventions 7.5.2. Attributions**

- 2018-05-43 : Participation versée à ACL pour son action dans le cadre de la Coopération décentralisée

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

**Article 1** : D'approuver le montant de la participation accordée à l'ACL, soit 1 200 euros.

**Article 2** : D'autoriser M. Le Maire à signer tous les actes afférents au versement de cette participation.

## **Finances Locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.8 tarifs**

- 2018-05-44 : Approbation des tarifs des séjours été 2018

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Nadia MEZRAR - Adjointe au Maire en charge de l'Education, de l'Enfance et de la Jeunesse décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

**Article 1** : d'approuver les tarifs de l'ensemble des séjours été 2018 sur la base du tableau présenté.

## **Autres Domaines de compétences 9.1 autres domaines de compétence des communes 9.1.4 jeunesse**

- 2018-05-45 : Signature d'une convention tripartite entre le collègue Jacques Emile Blanche, l'APRE et la ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf (annexe)

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

**Article 1** : d'approuver le projet de convention tripartite,

**Article 2** : D'autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention tripartite avec le collègue Jacques-Emile Blanche, l'Association de Prévention de la Région Elbeuvienne (APRE) et la ville de Saint Pierre les Elbeuf relative à l'organisation de mesures de responsabilisation pour une durée de 2 ans

## **Domaines de compétence par thèmes 8.2 Aide sociale**

- 2018-05-46 : Convention de mutualisation entre la ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf et le Centre communal d'Action Sociale

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Louisa ACHOURI, Adjointe au Maire en charge de la solidarité et du développement social décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

**Article 1** : D'approuver cette convention et d'autoriser Monsieur Le Maire à la signer.

### **Domaine et patrimoine 3.2 Aliénation**

- 2018-05-47 : Cession de la parcelle ZA 593 située Avenue du Dué à Saint-Pierre-lès-Elbeuf et propriété de la Ville la Société EIFFAGE METAL

Le **conseil municipal**, sur l'exposé Monsieur Gérard LEGUILLON, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, l'économie les commerces et proximité. décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

**Article 1** : D'annuler la délibération du Conseil Municipal n° 2017-12-135 du 21 décembre 2017 et de la remplacer par la présente délibération,

**Article 2** : De céder la parcelle section ZA numéro 593 à la Société EIFFAGE METAL aux conditions précisées ci-dessus ;

**Article 3** : D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de vente auprès de l'Office Notarial désigné ;

**Article 4** : D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à cette affaire.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 19H15

Le Maire



Patrice DESANGLOIS